

N° 9.

Lapay-Marinier
Jean.
5 mars.

approuvant la
rature d'un mot.

Roche
parie

L. Barthélemy

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix et le cinq mars, à cinq heures du soir, par devant nous, François Barthélemy, maire et officier de l'état-civil de la commune de La Buille, canton de Voiron (Isère), sont comparus: M. Hippolyte Paré, âgé de soixante-trois ans, cultivateur, domicilié au chef-lieu de La Buille, oncle du défunt et M. Narcisse Roche, âgé de quarante ans, menuisier, non parent du défunt, domicilié au même lieu, lesquels nous ont déclaré que Jean Lapay-Marinier, âgé de quatre-vingt-sept ans, cultivateur, domicilié au même lieu, barreau des Combes, fils des défunts Michel Lapay-Marinier et Marianne Buthière, de leur vivant domiciliés au même lieu, époux de Elisabeth Chatebord, est décédé aujourd'hui à quatre heures du soir, dans son domicile au chef-lieu. Après nous être personnellement assuré de cet état, nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec les déclarants après lecture à eux faite. parie Roche L. Barthélemy